

Droits

DES ENFANTS

GUIDE DE L'ENSEIGNANT

ARTICLE 1 : TU AS DROIT À LA CONVE
 ERNE SI TU AS MOIN
 SAUF SI TON PAYS T'ACCO
 MOTE PLUS TÔT. **ARTICLE 2 :**
TU AS DROIT À LA NON-DISCRIMINATION TO
 UOITS ENONCES PAR LA CONVE
 OIVENT ETRE ACCORDES AINSI QU'A TO
 UTRES ENFANTS, FILLES ET GARÇONS, QUEL
 QUE SOIT LEUR ORIGINE OU CELLE DE LEUR PARENT
 (ABSSENCE, ANE PAS VIOLETES DROIT
 S FAIRE RESPECTER POUR TOUS LES ENF
ARTICLE 3 : TU AS DROIT AU BIEN-ETRE 1) TOUT
 CISIONS QUI TE CONCERNENT DOIVENT
 MPTER DE TON INTERET. 2) L'ETAT DOIT TE PROT
 ASSURER TON BIEN-ETRE. 3) TES PARENTS
 UVENT LE FAIRE. 3) L'ETAT EST RESPONSABLE
 INSTITUTIONS (ÉCOLE, POLICE, JUSTICE...) CHARGÉES
 DAIDER ET DE TE PROTÉGER. **ARTICLE 4 : TU AS DRO**
À L'EXERCICE DE TES DROITS L'ETAT DOIT FAIR
 ÉCESSAIRE POUR QUE TU PUISSES EXERCER TOUT
 S DROITS QUI TE SONT RECONNUS PAR CETTE CON
ARTICLE 5 : TU AS DROIT AU DEVELOPPEMEN
 T DE TES CAPACITÉS. L'ETAT DOIT RESPECTER LE DROIT
 VOIR DE TES PARENTS D'ASSURER LE DEVELO
 PPEMENT DE TES CAPACITÉS. **ARTICLE 6 : TU AS DROIT**
À LA LIBERTÉ D'OPINION (DONNER UN AVIS) 1) COMME TOUT EN
 FANT, TU AS DROIT À LA VIE. 2) L'ETAT DOIT ASSURER T'AS
 SURETÉ. **ARTICLE 7 : TU AS DROIT À UN N
 OM ET UNE NATIONALITÉ** 1) DES TA NAISSANCE,
 TU AS DROIT À UN NOME ET À UNE NATIONALITÉ. TU AS LE DROIT DE CONNA
 TRE D'ETRE ELEVE(E) PAR EUX. 2) LES ETATS DOIVENT RESPEC
 TER CE DROIT. **ARTICLE 8 : TU AS DROIT À
 LA PROTECTION DE TON IDENTITÉ** L'ETAT DOIT PROTÉGER ET LE CAS ÉCHÉ
 ANS, LA NATIONALITÉ, TON NOM ET TES RELAT
ARTICLE 9 : TU AS LE DROIT DE VIVRE AVEC TES PARENTS 1) TU AS LE DROIT DE V
 VRE AVEC TES PARENTS, SAUF SI CELA EST CONTRAIRE À TON INTERET (SI TES PARENTS TE MALTRAI
 TENT, SONT NÉGLIGENTS PAR EXEMPLE). 2) TU AS LE DROIT DE DONNER TON AVIS ET DE PARTICIPER À T
 OUS LES DÉCISIONS CONCERNANT UNE ÉVENTUELLE SÉPARATION DE TES PARENTS. IL SONT AUSSI LE D
 OIT D'ÊTRE AVISÉS ET DE PARTICIPER À UNE TELLE DÉCISION. 3) SI TU ES SÉPARÉ(E) DE TES D
 ENFANTS OU DE L'UN D'EUX, TU AS LE DROIT DE LES RECHERCHER. 4) TU AS LE DROIT DE VOIR RE
 CHERCHER UN PARENT CONTRAIRE À TON INTERET. 4) TU AS LE DROIT DE SAVOIR OU SE TROUVENT TES PARENTS.
 5) TU AS LE DROIT DE RETOURNER DANS UN PAYS, SAUF SI CELA EST CONTRAIRE À TON INTERET.
ARTICLE 10 : TU AS DROIT À RETROUVER TA FAMILLE 1) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 2) TES PARENTS ONT
 LE DROIT DE TE RETROUVER DANS UN AUTRE PAYS QUE TES PARENTS. 3) TU AS LE DROIT D'ÊTRE
 RECHERCHÉ(E) RÉGULIÈREMENT. **ARTICLE 11 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ**
D'ÉMIGRATION (PLACEMENT) 1) PERSONNE NE PEUT T'ENLEVER DE TON PAYS OU S'OPPOSER (NE PAS ÊTRE D'ACCORD)
 À TON RETOUR DANS TON PAYS. 2) LES ETATS DOIVENT TROUVER DES SOLUTIONS À CE SUJET. **ARTICLE 12 : TU**
AS DROIT À LA LIBERTÉ D'OPINION (DONNER UN AVIS) 1) DES QU'ETU EN ES CAPABLE, TU AS LE DROIT DE DONNER
 TON AVIS À PROPOS DE TOUT CE QUI TE CONCERNE. 2) LES ETATS DOIVENT TE GARANTIR (IL SONT OBLIGÉS) CE
ARTICLE 13 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION 1) TU AS LE DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, TU
 PEUX RECEVOIR ET REPANDRE DES INFORMATIONS. 2) ILS Y A CEPENDANT DES LIMITES À TA LI
 BERTÉ D'EXPRESSION. TU DOIS RESPECTER LES LIBERTÉS ET LES DROITS DES AUTRES. TU NE PEUX PAS METT
 RE EN DANGER LA SOCIÉTÉ EN DANGER. **ARTICLE 14 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ DE PENSÉE, DE CONSCIENCE ET DE RELIGION**
 1) TU AS LE DROIT À LA LIBERTÉ DE PENSÉE ET DE CONSCIENCE (COMPRENDRE CE QUI TE FAIT AGIR). TU
 PEUX LAQUER UNE RELIGION. 2) TES PARENTS ONT LE DROIT ET LE DEVOIR DE TE GUIDER DANS L'EXERCICE L
 DE TON DROIT EN FONCTION DE TES CAPACITÉS. 3) LA LIBERTÉ DE PRATIQUER UNE RELIGION ET DE MANIFESTER
 TON CROYANCE (CE QUE TU PENSES) À DES LIMITES. 4) TU AS LE DROIT DE PRATIQUER LES DROITS DES AUT
 RES. TU NE PEUX PAS METTRE EN DANGER LA SOCIÉTÉ EN DANGER. **ARTICLE 15 : TU AS DROIT À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION** 1)
 TU AS LE DROIT D'ASSOCIER À D'AUTRES PERSONNES ET DE PRATIQUER (FAIRE) DES RÉUNIONS. 2) LA LIBERTÉ DE REU
 NIONS A DES LIMITES. TU DOIS RESPECTER LES LIBERTÉS ET LES DROITS DES AUTRES. TU NE PEU
 T PAS METTRE EN DANGER LA SOCIÉTÉ EN DANGER. **ARTICLE 16 : TU AS DROIT À LA PROTECTION DE TA VIE PRIVÉE** 1) PERSONNE NE
 PEUT INTERFÉRER (EN DEHORS DE LA LOI) AVEC TA VIE OU CELLE DE TA FAMILLE. 2) TU AS LE DROIT À TON DOMICILE (LA CO
 CHÉ, TA CORRESPONDANCE (TON COURRIER) SONT ÉGALEMENT PROTÉGÉS. IL EN EST DE MÊME POUR
 TON INTIMITÉ (TA MORALE) ET TA RÉPUTATION (CE QUE PENSE LES AUTRES DE TOI). 2) LA LOI DOIT TE PROTÉGER C
 ONT DES POINTS. **ARTICLE 17 : TU AS DROIT À L'INFORMATION** TU AS LE DROIT DE RECEVOIR UNE INFOR
 MATION (DE TOUTE SORTE) ET OBJECTIVE (PAS DÉFORMÉE), EN PARTICULIER, CETTE INFORMATION ÉLÉ
 MENTAIRE (TES CONNAISSANCES) ET ASSURERA TA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE. LES MÉDI
 A (TELEVISIONS, JOURNAUX...) A T PRÉSENTER DES INFORMATIONS QUI
 SONT FAUSSES ET QUI PEUVENT NUIRE À TA COMPRÉHENSION DES AUTRES CULTURES.
ARTICLE 18 : LA RESPONSABILITÉ DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX QUI ONT LA RESPONSABILITÉ DE T'ÉLEVER ET D'ASS
 URER TES PARENTS DANS CETTE MISSION EN CRÉANT DES INSTITUTIONS ET D
 AIDER À T'ÉLEVER. 3) TES PARENTS TRAVAILLANT EN DEHORS DU PAYS DOIVENT AIDER
ARTICLE 19 : TU AS DROIT À ÊTRE PROTÉGÉ(E) CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS 1) L'ETAT DOIT
 PROTÉGER TES DROITS DE VIE ET DE BRUTALITÉS PHYSIQUES OU MENTALES. IL DOIT
 PROTÉGER CONTRE L'ABANDON, LA NÉGLIGENCE, LES MAUVAIS TRAITEMENTS, L'EXPLOITATI
 ON, LA VIOLENCE, LA VIOLENCE DE TA FAMILLE, LA VIOLENCE DE TA FAMILLE OU TOUT
 CE QUI PEUT TE FAIRE DU MAL. **ARTICLE 20 : TU AS DROIT À ÊTRE PROTÉGÉ(E) CONTRE LA VIOLENCE**
 1) L'ETAT DOIT PROTÉGER ET DAIDER. 2) L'ETAT TE DONNERA
 UN NOME ET À UNE NATIONALITÉ. 3) CETTE PROTECTION DEVRA TENIR COM
 PTER DE TA CULTURE. **ARTICLE 21 : TU AS DROIT À L'ADOPTI
 ON** 1) TU AS LE DROIT D'ÊTRE ADOPTÉ(E) SI TU EN VEUX. 2) L'ADOPTI
 ON NE PEUT ÊTRE AUTORISÉE QUE DANS TON INTER
 ET. 3) LES PARENTS SANS LE CONSENTEMENT DES AUTRES PERSONNES QUI SONT RESPONSABLES DE TOI. 2) ELLE PEUT
 ÊTRE AUTORISÉE DANS UN AUTRE PAYS QUE LE TIEN, SI C'EST LA MEILLE
 URE POUR TOI. 3) IL DOIT ÊTRE ACCORDÉ(E) LES MEN
 S DROITS QUE SI TU AVAIS ÉTÉ ADOPTÉ(E) DANS TON P
 AYS D'ORIGINE. 4) LES PERSONNES QUI T'ADOPTERONT NE POURRO
 NT ÊTRE ADOPTÉS À UN BUT COMMERCIAL (PAR EXEMPLE GAGNER
 DE L'ARGENT) DE CETTE ADOPTION. 5) LES ETATS PRENDRONT ACCO
 MPTER QUE TON ADOPTION SE FASSE AVEC L'ACCORD F
 OURNIS PAR DES ORGANISMES COMPÉTENTS. **ARTICLE 22 : DROITS DE L'ENFANT RÉFUGIÉ** 1) TU AS LE DROIT D'ÊTRE CONSIDÉRÉ
 COMME RÉFUGIÉ(E). TU SERAS PROTÉGÉ(E) PAR LE DROIT INTERN
 ATIONAL. IL DOIT ÊTRE COMMUNIQUÉS À TOUS LES PAYS QUE TU SOIS SEUL
 EN FUGIT. 2) TU AS LE DROIT D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET
 RECHERCHÉ(E) TA FAMILLE. 3) TES PARENTS ONT LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 4) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 5) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 6) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 7) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 8) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 9) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 10) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 11) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 12) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 13) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 14) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 15) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 16) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 17) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 18) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 19) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 20) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 21) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 22) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 23) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 24) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 25) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 26) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 27) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 28) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 29) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 30) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 31) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 32) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 33) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 34) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 35) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 36) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 37) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 38) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 39) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 40) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 41) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 42) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 43) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 44) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 45) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 46) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 47) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 48) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 49) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 50) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 51) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 52) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 53) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 54) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 55) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 56) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 57) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 58) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 59) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 60) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 61) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 62) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 63) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 64) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 65) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 66) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 67) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 68) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 69) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 70) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 71) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 72) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 73) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 74) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 75) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 76) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 77) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 78) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 79) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 80) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 81) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 82) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 83) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 84) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 85) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 86) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 87) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 88) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 89) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 90) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 91) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 92) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 93) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 94) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 95) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 96) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 97) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 98) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 99) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 100) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 101) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 102) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 103) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 104) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 105) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 106) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 107) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 108) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 109) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 110) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 111) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 112) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 113) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 114) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 115) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 116) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 117) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 118) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 119) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 120) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 121) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 122) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 123) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 124) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 125) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 126) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 127) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 128) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 129) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 130) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 131) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 132) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 133) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 134) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 135) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 136) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 137) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 138) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 139) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 140) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 141) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 142) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 143) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 144) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 145) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 146) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 147) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 148) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 149) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 150) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 151) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 152) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 153) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 154) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 155) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 156) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 157) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 158) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 159) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 160) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 161) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 162) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 163) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 164) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 165) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 166) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 167) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 168) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 169) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 170) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 171) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 172) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 173) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 174) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 175) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 176) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 177) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 178) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 179) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 180) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 181) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 182) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 183) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 184) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 185) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 186) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 187) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 188) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 189) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 190) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 191) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 192) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 193) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 194) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 195) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 196) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 197) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 198) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 199) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 200) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 201) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 202) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 203) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 204) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 205) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 206) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 207) TU AS LE DROIT
 D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) ET D'ÊTRE RECHERCHÉ(E) DANS UN AUTRE PAYS. 208) TU AS LE DROIT

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que le guide d'accompagnement pédagogique?	3
Suggestions d'utilisation de l'album pédagogique	3
L'éducation aux droits humains	4/5
Domaines d'apprentissages et compétences disciplinaires	6
Un monde à l'endroit	7
Les droits humains et les droits des enfants, ça nous concerne	8/9
Le droit à la non-discrimination	10/11
Le droit à la vie et à la santé	12/13
Le droit à la protection	14/15
Le droit à un niveau de vie décent	16/17
Le droit à l'éducation	18/19
Le droit de vivre en paix	20/21
Des leaders inspirants	22/23
Conclusion	24
Réponses aux jeux et références pertinentes	25
Outils pédagogiques du Réseau In-Terre-Actif	26

L'album pédagogique sur les droits des enfants ainsi que le guide de l'enseignant sont produits par le Réseau In-Terre-Actif du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Le Réseau In-Terre-Actif est un outil d'éducation et de sensibilisation jeunesse à la solidarité et à la citoyenneté. Il vise à susciter l'engagement des jeunes du primaire et du secondaire, ainsi que du grand public sur divers enjeux sociaux, environnementaux et internationaux. www.in-terre-actif.com

COORDONNATEUR DU PROJET

Richard Grenier

ÉLABORATION DU CONTENU

Sarah Bourdages, Javier A. Escamilla H., Richard Grenier et Anick Michaud

ILLUSTRATIONS

Javier A. Escamilla H.

CONCEPTION GRAPHIQUE

cubebbleu.com

CORRECTION DES TEXTES

Denis Hébert, Ginette Houle

VALIDATION PÉDAGOGIQUE

Élèves et enseignants de la commission scolaire La Riveraine 2010

Pour consulter les documents de référence, visitez le site Web du Réseau In-Terre-Actif à l'adresse suivante : www.in-terre-actif.com. Ce document est une réédition de la version originale du guide de l'enseignant, parue en 2010. Ce projet est rendu possible grâce à l'appui financier d'Affaires mondiales Canada et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du Québec.



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada

Relations
internationales
et Francophonie
Québec



QU'EST-CE QUE LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE?

Il s'agit d'un guide d'accompagnement destiné à l'enseignante et l'enseignant ou à toute autre personne désirant utiliser l'album dans un contexte éducatif avec des élèves ou des groupes de personnes. Ce guide est un document de référence ainsi qu'un complément à l'album. Il permet d'outiller les intervenants qui maîtrisent moins la thématique ou qui désirent être accompagnés dans l'utilisation de l'outil pédagogique.

SUGGESTIONS D'UTILISATION DE L'ALBUM PÉDAGOGIQUE

L'intention éducative de l'album est de sensibiliser et de responsabiliser les jeunes quant à certaines causes et conséquences des droits des enfants. Dans un esprit d'éducation citoyenne, l'outil pédagogique propose des pistes d'action pour les élèves. Il cherche également à favoriser l'autonomie et la créativité des jeunes tout en leur permettant de personnaliser leurs apprentissages de différentes façons.

L'album peut être utilisé à différents moments dans l'année scolaire, procurant ainsi à l'éducateur une grande liberté pédagogique. L'album peut aussi être utilisé à la maison, pour susciter des discussions entre les parents et les élèves sur les droits et les responsabilités des enfants.

Vous pouvez aborder l'album sous forme de lecture en groupe. Si les élèves ont des questions, les autres élèves peuvent tenter d'y répondre; cela vous permettra de saisir leur compréhension quant à ce sujet.

Vous pouvez aussi travailler l'album sous forme de projet en sous-groupe. Chaque équipe aura à travailler un droit et à le comprendre afin d'être en mesure de l'expliquer aux autres. Commencez par lire l'introduction de l'album en grand groupe (p. 2 à 5) et ensuite, assignez un droit à chaque équipe. Par la suite, vous pourrez demander aux équipes, une à une, de vous présenter le droit sur lequel elles ont travaillé. Enfin, après la présentation de chacun des droits, vous pourrez proposer une activité que vous aurez choisie dans ce guide afin de favoriser l'intégration des informations importantes. À la toute fin, en classe, revenez sur la conclusion de l'album en groupe (p. 18).

Notez que certains mots plus difficiles sont en caractères **gras**. Les élèves peuvent rechercher leur définition à la fin de l'album.

L'éducation aux droits humains

Quand on enseigne adéquatement leurs droits aux enfants, ils apprennent également les droits et libertés des autres ainsi que leur responsabilité de respecter les droits des autres.

POURQUOI ÉDUQUER LES ENFANTS AUX DROITS HUMAINS?

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles l'éducation aux droits humains s'avère fondamentale :

- **Parce que c'est un droit** : L'article 42 de la Convention relative aux droits de l'enfant stipule que les enfants ont le droit de connaître leurs droits. Les adultes ont la responsabilité de faire en sorte que les enfants soient informés de leurs droits et en mesure de les exercer.
- **Pour un meilleur respect des droits** : Connaître ses droits est la première étape pour une meilleure promotion et un meilleur respect des droits. Dans les milieux où les enfants connaissent leurs droits, ceux-ci sont mieux promus et respectés et moins d'abus sont généralement observés.
- **Parce que les valeurs des droits humains sont universellement reconnues** : Les adultes qui travaillent auprès des enfants ont constamment à déterminer quels comportements sont acceptables ou non. Ce type de

décisions se base sur des jugements généralement fondés sur des expériences et des valeurs personnelles. L'éducation aux droits propose un cadre clair pour déterminer quand et comment intervenir auprès des enfants, en appuyant les interventions sur des valeurs universellement reconnues qui découlent directement de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



● **Pour favoriser l'estime de soi et la participation active des enfants** : La connaissance de leurs droits amène les enfants à réaliser leur propre importance en tant qu'êtres humains. Les enfants prennent conscience que ce qu'ils vivent, pensent ou ressentent a une valeur, et qu'ils peuvent contribuer de façon positive à la vie du groupe, de la famille, de l'école ou de la communauté. L'éducation aux droits favorise l'engagement des enfants dans les activités de leur milieu.

● **Pour renforcer les comportements positifs chez les enfants** : L'éducation aux droits est une des approches les plus efficaces pour promouvoir les comportements positifs chez les enfants parce qu'elle se fonde sur la réflexion critique et le renforcement du sens des responsabilités. L'éducation aux droits invite les enfants à réfléchir à la façon dont ils interagissent avec les autres et éventuellement à modifier leurs comportements à la lumière des valeurs des droits humains. Ils sont non seulement sensibilisés à l'importance du respect, de la collaboration et de l'inclusion, mais également mieux outillés pour mettre en pratique ces valeurs dans leur vie quotidienne. Des recherches ont démontré qu'il était beaucoup plus facile de cultiver ces valeurs et attitudes positives chez les enfants et les jeunes plutôt que d'essayer de modifier des comportements discriminatoires bien enracinés chez des adultes.

Tiré de la trousse pédagogique « On ne joue pas avec les droits », d'Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains.

https://equitas.org/wp-content/uploads/2011/01/Trousse-de-poche_FINAL_FR.pdf

Domaines d'apprentissages et compétences disciplinaires

L'album pédagogique peut s'adapter à plusieurs domaines d'apprentissage et il touche diverses compétences disciplinaires. Le tableau suivant présente quelques exemples de liens possibles avec le curriculum scolaire québécois au troisième cycle du primaire ainsi qu'au premier cycle du secondaire :

DOMAINES D'APPRENTISSAGE	NIVEAUX	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES	IDÉES D'UTILISATIONS POSSIBLES
Domaine des langues	3 ^e cycle prim. 1 ^{er} cycle sec.	Lire et apprécier des textes variés	L'élève exerce sa compréhension de texte à la suite des questions.
	3 ^e cycle prim. 1 ^{er} cycle sec.	Écrire des textes variés	L'élève écrit sur les problématiques des droits des enfants ou à partir des défis à relever.
	3 ^e cycle prim. 1 ^{er} cycle sec.	Communiquer oralement	L'élève communique oralement ses apprentissages et/ou les défis relevés.
Domaine de l'univers social	3 ^e cycle prim.	Interpréter le changement dans une société et sur son territoire	L'élève explique les impacts du respect ou du non-respect des droits des enfants sur la planète et il situe des faits sur la carte du monde.
	1 ^{er} cycle sec.	Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	L'élève écrit ses prises de conscience sur les impacts du respect ou du non-respect des droits des enfants et la pertinence de poser des gestes pour les faire respecter.
Domaine du développement personnel (éthique et culture religieuse)	3 ^e cycle prim. 1 ^{er} cycle sec.	Réfléchir sur des questions éthiques	L'élève décrit oralement ou par écrit les impacts du respect ou du non-respect des droits des enfants.
	1 ^{er} cycle sec.	Pratiquer le dialogue	L'élève élabore son point de vue par écrit ou oralement.
Domaine des arts	3 ^e cycle prim.	Créer des œuvres artistiques	Création de slogans, d'une charte des droits imagée, etc.
	1 ^{er} cycle sec.	Créer des images personnelles	Création artistique sur les effets d'un monde sans droit, sur les sentiments que peuvent vivre des enfants dont les droits sont bafoués.
	1 ^{er} cycle sec.	Créer des œuvres dramatiques	Création de sketches sur des actions à réaliser.

Si le monde était un village

Pages 2 et 3 de l'album

Ces pages permettent à l'élève de personnaliser son album et elles visent à lui faire prendre conscience de la chance qu'il a par rapport à l'ensemble des humains de la planète. De plus, elles servent à susciter l'intérêt du jeune sur le propos éducatif de l'album. L'intention ici, et cela reste vrai tout au long de l'album, n'est pas de culpabiliser le jeune, mais bien de le sensibiliser et le responsabiliser quant aux droits des enfants.

DÉROULEMENT SUGGÉRÉ

Laissez d'abord les élèves lire individuellement ces pages et répondre aux questions. Par la suite, demandez aux élèves de partager en classe, dans un premier temps, ce qu'ils ont répondu aux cinq premières questions et puis, dans un deuxième temps, aux deux dernières questions.

Les droits d'avoir un nom et une nationalité (article 7) ainsi que d'avoir une identité officiellement reconnue sur papier (article 8) sont inscrits dans la Convention relative aux droits des enfants. Les enfants ont également le droit d'exprimer leur opinion (article 12), de jouer et de se reposer (article 31).

Pour des millions d'enfants dans le monde, ces droits ne sont pas respectés. Il importe d'insister sur le fait que la majorité de ces enfants souffrent, rêvent et luttent pour avoir la chance qu'ont les enfants d'ici.

Vous pouvez guider les élèves avant ou pendant la lecture de ces pages en les interrogeant sur les points suivants :

- Nommez les conséquences possibles de ne pas avoir d'identité reconnue.

Réponses possibles : Ces enfants n'ont pas accès ou ils ont peu de chance d'avoir accès à l'éducation, à la santé, à la propriété, aux voyages, etc.

- À votre avis, pourquoi les parents n'enregistrent-ils pas leurs enfants à la naissance?

Réponses possibles : La pauvreté, la guerre, les distances pour se rendre à la ville, le manque d'éducation des parents, etc.

RETOUR SUR LE TEXTE « SI LE MONDE ÉTAIT UN VILLAGE DE 100 PERSONNES »

Vous pouvez télécharger le texte complet afin d'aller plus loin sur le sujet et de permettre de belles prises de conscience chez les élèves :

<http://www.populationdata.net/2013/03/23/si-le-monde-etait-un-village-2013/>

Notez qu'il existe plusieurs sites qui traitent de ce sujet et que les chiffres peuvent varier d'un site à l'autre.

Enfin, invitez les élèves tout au long de l'album à personnaliser leurs apprentissages. Ils peuvent le faire en exprimant leur opinion personnelle sur les questions qui leur seront posées ainsi que les défis qu'ils seront invités à relever. Ils peuvent aussi colorier les personnages, surligner des éléments du texte qu'ils trouvent importants.

Les droits humains et les droits des enfants, ça nous concerne

Pages 4 et 5 de l'album

Ces pages permettent aux élèves de mieux saisir ce que l'on entend par un droit humain et ce qui fait que les enfants ont des droits spécifiques reconnus par une convention. Elles veulent également répondre à l'interrogation légitime des jeunes sur la pertinence et l'importance de s'éduquer aux droits des enfants.

Vous pouvez guider les élèves avant ou pendant la lecture de ces pages en les interrogeant sur les points suivants :

- Quelle serait votre définition d'un droit? Y a-t-il, selon vous, une différence entre un « droit » et un « désir »?

(Écoutez les réponses des élèves et complétez au besoin.)

Avoir un **droit**, c'est avoir la faculté, reconnue par une loi ou un règlement par une autorité publique, de jouir d'un tel avantage ou d'agir d'une telle façon. Avoir un **désir**, c'est plutôt avoir l'envie, le souhait de faire quelque chose, sans pour autant que le droit de réaliser ce désir soit formellement reconnu.

- À votre avis, à quoi ressemblerait notre monde s'il n'y avait aucun droit à respecter?

Réponses possibles : loi du plus fort qui écrase les plus faibles, état de guerre permanent, gaspillage du potentiel de chaque personne qui ne peut se développer harmonieusement, le monde serait plein de dangers, les gens auraient peur...

- Trouvez-vous important que les enfants soient protégés par des droits? Pourquoi?

Réponses personnelles des élèves

- Mise en situation à proposer aux élèves pour leur permettre de mieux comprendre l'importance de pouvoir jouir de nos droits et que ceux-ci soient protégés.

« Imaginez qu'une nouvelle équipe de direction arrive à la tête de l'école et décide d'interdire toutes les récréations et de punir les élèves indisciplinés en les frappant. Que feriez-vous? Que diriez-vous? »

C'est parce que les droits des enfants sont respectés (droit à la récréation et à la protection contre la violence) et protégés que cette situation ne se produit pas ici.

RÉFLEXION SUR LA CARICATURE

Générer une discussion en classe avec les élèves en leur posant les questions suivantes :

- Pourquoi l'enfant utilise-t-il les « droits des enfants » en tant que bouclier pour se défendre ?

Réponses possibles : Parce que les droits des enfants constituent des bases légales et morales qui garantissent une protection aux enfants...

- Dans la caricature, pourquoi l'ignorance fait-elle partie des « monstres » contre lesquels l'enfant doit se défendre?

Réponses possibles : Parce que si on ne connaît pas les droits des enfants, il est difficile de les défendre et de les promouvoir...

- Les enfants sont-ils capables de se défendre seuls contre les différentes problématiques représentées dans la caricature ?

Réponses possibles : Ils peuvent contribuer à défendre leurs droits mais ont besoin des adultes qui maîtrisent la lecture et l'écriture, qui connaissent les lois, qui peuvent répondre à leurs besoins primaires, etc.

- Quelles personnes/organisations sont en charge de défendre les enfants et de faire respecter leurs droits dans notre société ?

Réponses possibles : Les parents, les enseignant(e)s, les gouvernements, la police, les tribunaux, les entreprises, etc.

- Êtes-vous d'accord avec le fait que personne n'est à l'abri du manque de respect de ses droits?

Il peut s'avérer important d'insister auprès des élèves sur le fait que, dans nos sociétés d'abondance et de confort, où nous avons facilement accès à l'éducation, à la santé, à de la nourriture, à de l'eau potable, à l'électricité, nous pouvons avoir tendance à prendre certains droits pour acquis et à oublier que plusieurs d'entre eux ne sont pas respectés ailleurs dans le monde. La vigilance reste toutefois de mise face au respect de nos droits ; divers événements peuvent tout faire basculer. (Vous pouvez demander à vos élèves de donner quelques exemples : guerre, catastrophe naturelle, crise économique...)

- Quelqu'un a-t-il envie de partager une expérience personnelle où il a été victime ou témoin du non-respect d'un droit?

Il importe de s'assurer du respect et de l'écoute de chacun quant au témoignage personnel d'un élève. Ne pas hésiter à intervenir au besoin.

Enfin, les jeunes pourraient vous questionner sur les raisons qui expliquent qu'un pays comme les États-Unis n'ait pas encore ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant.

Ratification : acte formel permettant de confirmer ce qui a été convenu, accepté ou promis.

(Par exemple : C'est la différence entre sceller une entente avec un simple accord verbal ou une poignée de main et l'officialiser par la signature d'un contrat.)

RÉPONSE POSSIBLE

Les États-Unis ont ratifié presque tous les autres traités sur les droits de l'Homme; cependant ils n'ont pas ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant. Les raisons de ce refus peuvent être sujettes à interprétation. Les opposants laissent entendre, entre autres, que cela encouragerait les enfants à poursuivre leurs parents pour n'importe quelle raison ou dicterait aux parents la manière d'élever leurs enfants, etc. D'autres motifs sont en lien avec le fait que, dans certains États américains, la peine de mort est toujours en vigueur. Elle permet même, dans certains contextes, d'exécuter une personne condamnée pour un crime commis avant l'âge de 18 ans, alors que l'article 37 de la Convention interdit clairement les traitements inhumains ou dégradants envers les enfants.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites :

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-12>

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

<http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME

<https://www.fidh.org/fr/>

HAUT-COMMISSARIAT DES DROITS DE L'HOMME (ONU)

<http://www.ohchr.org/FR/issues/Pages/WhatareHumanRights.aspx>

RÉSEAU D'INFORMATION DES DROITS DE L'ENFANT (CRIN)

<https://www.crin.org/fr>

Droit à la non-discrimination

Pages 6 et 7 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à la non-discrimination ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

Vous pouvez introduire la lecture de ces pages en posant quelques questions aux élèves :

- Y a-t-il des gens parmi vous qui ont des préjugés? (Il y a de fortes chances que personne ne lève la main... Rappeler aux élèves que les préjugés peuvent être positifs ou négatifs et qu'il est pratiquement impossible de ne pas en avoir envers qui ou quoi que ce soit, mais qu'on peut s'en défaire..)
- Une fois des préjugés identifiés : Sur quelle base ces idées préconçues se sont-elles fondées? Expériences vécues? Histoires entendues? Point de vue des médias?

Définition d'un **préjugé** : Un préjugé est une idée préconçue que l'on a sur quelqu'un ou sur quelque chose. On est certain que c'est vrai alors qu'on ne l'a pas vérifié. On juge à l'avance, avant de connaître.

Exemple de préjugé positif : Les filles adorent jouer à la poupée et faire la cuisine.

Exemple de préjugé négatif : Les garçons n'aiment pas la lecture et préfèrent se battre.

Afin d'engendrer une discussion sur les préjugés et la discrimination, il peut être intéressant de faire vivre la mise en situation suivante à la classe :

À QUI DONNE-T-ON L'ORGANE?

Le temps presse. Cinq personnes attendent pour bénéficier d'une greffe de rein depuis longtemps et pour chacune d'entre elles, ce rein constitue leur dernière chance de survie. En équipe de 5 ou 6, vous devez déterminer quelle sera la personne qui recevra le rein rendu disponible il y a moins d'une heure. Il doit y avoir un consensus sur la personne à choisir, c'est-à-dire que tout le monde de votre équipe doit se rallier à la décision. Vous devrez ensuite expliquer à la classe qui vous avez choisi et pourquoi, ainsi que les raisons qui vous ont poussé à ne pas choisir les quatre autres personnes.

Marc, jeune garçon de 30 ans, homosexuel, avocat, célibataire, riche et fumeur.

Mohamed, étudiant de 20 ans en droit, d'origine africaine, immigré au Québec il y a 4 ans avec sa famille.

Julie, 44 ans, mère monoparentale de 2 enfants, assistée sociale depuis 5 ans.

Luc, garçon de 17 ans, décrocheur, artiste-peintre.

Clara, 24 ans, en fauteuil roulant, étudie présentement en travail social.

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ

Demander à chaque équipe quel a été leur choix et comment elle a procédé pour éliminer ou choisir les candidats. Expliquer que le processus de sélection découle souvent de nos valeurs (celles qu'on préfère choisir) et de nos préjugés. Poursuivre en expliquant que l'élimination de certains candidats est une forme de discrimination (selon le sexe, l'origine, l'âge, la situation économique, l'emploi, etc.), car il n'y a pas de bonnes réponses à l'exercice. A-t-on jugé selon nos propres expériences ou selon l'opinion véhiculée par nos parents ou par les médias à l'égard des personnes appartenant à certains groupes sociaux?

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : CROYEZ-VOUS QUE LES GENS DIFFÉRENTS DE VOUS ONT QUELQUE CHOSE À VOUS APPORTER?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Ils peuvent nous enseigner de nouvelles façons intéressantes de faire (cuisine, habillement, éducation des enfants, relations hommes/femmes, mode de vie, etc.);
- Ils peuvent nous faire réaliser qu'il n'y a pas qu'un seul point de vue qui puisse être valable sur une situation ou un événement;
- Ils peuvent nous renseigner sur des réalités (histoire, vie dans un autre pays, etc.) que nous ne connaissions pas.

Vous pouvez également demander aux élèves si, au quotidien, ils adoptent des comportements d'ouverture aux autres et font des efforts pour tenter de mieux connaître les gens qui sont différents d'eux ou s'ils ont plutôt tendance à s'éloigner de ce qu'ils ne connaissent pas.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE DISCRIMINATION OU CONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN QUI EN A SOUFFERT? COMMENT SE SENT-ON DANS DE PAREILLES SITUATIONS?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants : incompréhension, rejet, tristesse, frustration, sentiment d'injustice, indifférence, ou d'autres à votre convenance. Vous pouvez également faire des liens avec les éléments qui ont été évoqués lors de la mise en situation « À qui donne-t-on l'organe? ».

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Que pensez-vous de la politique de l'enfant unique en Chine? Le fait que les garçons aient été favorisés au détriment des filles aura-t-il des conséquences sur la société chinoise de demain? (Déséquilibre entre nombre d'hommes et de femmes, difficulté pour les hommes de se marier et de fonder des familles, sentiment de frustration chez les hommes, trafic de femmes et de fillettes...)
- Selon vos observations, votre école est-elle adaptée pour les élèves handicapés? Qu'en est-il de votre ville? Les personnes en fauteuil roulant peuvent-elles s'y déplacer à leur aise?
- Saviez-vous que, dans la Charte canadienne des droits et libertés, l'article 15 stipule que tous les habitants du Canada sont égaux devant la loi, indépendamment de leur race, origine, couleur, religion, sexe, âge ou déficiences (mentales et physiques)?

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html>

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante ou de l'enseignant à l'endroit des élèves, notamment en lien avec l'intimidation à l'école ou les moqueries de certains jeunes par rapport à d'autres. Elle peut également faire prendre conscience que les droits qu'il faut respecter à l'échelle mondiale sont les mêmes que ceux qui doivent être respectés à petite échelle, c'est-à-dire à l'école et à la maison.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVEZ LE DÉFI »

Les élèves peuvent tenter de mettre le doigt sur des préjugés qui circulent dans l'école et créer du matériel de sensibilisation qui pourra inspirer les autres élèves. Slogans, affiches, mini pièce de théâtre, kiosque sur l'heure du midi : soyez créatifs!

Vous pouvez également vous donner un défi à réaliser à l'extérieur de l'école. Y a-t-il des gens dans votre entourage (parents, amis, voisins, etc.) qui expriment et véhiculent des préjugés non fondés? Donnez-vous la mission de leur faire changer d'avis!

Droit à la vie et à la santé

Pages 8 et 9 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à la vie et à la santé ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

Vous pouvez introduire la lecture de ces pages en posant quelques questions aux élèves :

- Selon vous, de quoi avons-nous besoin pour être en bonne santé? (Eau, nourriture, chauffage, vêtements, traitements médicaux au besoin, amour et affection, environnement agréable, exercice, saines habitudes de vie...)
- Considérez-vous que vous faites tout ce qui est nécessaire afin de vous maintenir en bonne santé? (Activité physique, bonne alimentation, visites régulières chez le médecin, traitements des maux aussitôt que des symptômes apparaissent...)
- Considérez-vous la santé comme étant un droit ou un devoir pour les enfants?

La santé est un droit parce que...

- Elle est reconnue comme telle dans les articles 6 et 24 de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- Elle ne dépend pas seulement de notre bon vouloir personnel, mais aussi de l'accès aux infrastructures (hôpitaux, cliniques, etc.) et aux ressources (médicaments, personnel médical qualifié, etc.) qui doivent être fournies par les gouvernements en place;
- Elle est l'un des principaux éléments qui permet aux humains de développer leur potentiel au maximum et de s'épanouir. Elle doit donc être accessible à tous et à chacun.

La santé est également un devoir parce que...

- Dans une certaine mesure, ce sont nos gestes personnels quotidiens qui la déterminent; il est donc à nous de la prendre en charge;
- Si notre santé est très mauvaise, notre survie même est compromise. Il est donc notre devoir de la préserver afin de pouvoir jouir du reste de la vie;
- Pour être en mesure de participer pleinement et activement à la société, de travailler ou d'aller à l'école, être en bonne santé est un élément primordial.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : À VOTRE AVIS, POURQUOI DIT-ON QUE LES ENFANTS SONT L'AVENIR DE L'HUMANITÉ?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Parce qu'ils sont les adultes de demain, qui feront à leur tour des enfants et contribueront à la survie de l'espèce humaine;
- Parce que ce seront eux qui devront prendre des décisions (dans le cadre de leur emploi ou dans leur vie personnelle) qui influenceront le cours de l'histoire de la planète;
- Parce que s'ils grandissent en étant porteurs d'idées de justice sociale, de droits humains et de conscience écologique, ils peuvent arriver à transformer la société des prochaines années.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : PENSEZ-VOUS QUE LE DROIT À LA VIE ET À LA SANTÉ EST RESPECTÉ DE FAÇON ÉGALE PARTOUT DANS LE MONDE?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Non, parce que certains enfants habitent trop loin des établissements médicaux (hôpitaux, cliniques...) pour pouvoir y être traités en cas de besoin;
- Non, parce que dans certaines régions du globe, les ressources favorisant une meilleure santé (eau potable, nourriture en quantité suffisante et de qualité, filets protecteurs contre les moustiques porteurs de maladies, etc.) sont hors de prix ou de portée;
- Non, parce que certains médicaments sont disponibles à des prix faramineux et ils sont donc inaccessibles pour la grande majorité des populations des pays en développement.

Notez qu'en répondant à cette question, les élèves peuvent faire mention des exemples illustrés et décrits dans la section « Saviez-vous que? », ce qui permet de faire le lien avec la page 9.

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Comment expliquez-vous la différence très importante entre le taux de mortalité infantile du Canada et celui de l'Angola? (Angola : conditions sanitaires déficientes, difficultés d'accès aux soins de santé, pauvreté, guerres, corruption gouvernementale...)
- Selon vous, quelles peuvent être les mesures de base à respecter pour favoriser la vie et la santé d'un enfant? (Alimentation saine et diversifiée, suivi médical avant, pendant et après la grossesse, accès à de l'eau potable et en quantité suffisante, encadrement familial ou communautaire adéquat, absence de situations de crise – alimentaire, financière, écologique, militaire – dans l'environnement de l'enfant...)
- Saviez-vous que, selon Statistiques Canada, environ 50 % des décès enregistrés au Canada en 2012 étaient causés par des cancers ou des maladies du cœur?
<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2015001/article/14296-fra.htm>

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser face à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante ou de l'enseignant à l'endroit des élèves.

Il peut aussi s'avérer intéressant de susciter une discussion entre les élèves et leurs parents sur les droits et responsabilités de chacun face à la santé.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVEZ LE DÉFI »

Les élèves peuvent faire valoir leurs idées en s'exprimant à tour de rôle en équipe sur le sujet en utilisant divers supports (cartons, dessins, etc.). Le matériel créé peut porter sur divers thèmes :

- Quels sont les gestes à favoriser pour éviter de contaminer les autres lorsque nous sommes malades?
- Quels sont les gestes qui accélèrent la propagation des microbes au quotidien?
- Quels sont les comportements à adopter pour rester en santé le plus longtemps possible ou se guérir des petits maux qui courent fréquemment dans une école? (Rhume, grippe, gastro-entérite, etc.)

Voici quelques sites de référence qui peuvent orienter les élèves dans leurs recherches :

GUIDE POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES

http://csssbc.qc.ca/fichiers/Guide_complet-Ecole_en_sante.pdf

PRÉVENTION DE LA GRIPPE (GOUVERNEMENT DU CANADA)

<http://canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/flu-grippe/prevention-fra.php>

PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS DANS LES SERVICES DE GARDE ET ÉCOLES DU QUÉBEC

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000374/>

VEILLE ACTION POUR DE SAINES HABITUDES DE VIE

<http://www.veilleaction.org/fr/>

Droit à la protection

Pages 10 et 11 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à la protection ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

FAIRE UN RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR LA CITATION DE BAN KI-MOON, INSCRITE EN HAUT DE LA PAGE 10

Quelqu'un peut-il expliquer ce que sont les Nations Unies? À quoi sert cette organisation?

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a été fondée en 1945, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, par plus de cinquante pays qui entretenaient des idéaux de paix et de respect entre les individus et les nations du monde, tout en souhaitant améliorer les conditions de vie des populations de la planète. L'ONU s'est donc dotée d'une Charte devant être respectée par tout pays désirant devenir membre (on en dénombre aujourd'hui 193) et d'institutions dont les mandats visent à s'assurer que les pays se soumettent aux règles du droit international. L'UNICEF est l'organe de l'ONU qui est en charge de faire respecter les droits des enfants et de prendre des mesures concrètes pour améliorer leurs conditions et leur qualité de vie.

Pour plus d'information :

<http://www.un.org/fr/about-un/index.html>

Selon vous, est-ce que tous les enfants du monde grandissent en étant libérés de la peur et de l'exploitation, au Québec comme ailleurs? Sinon, quels sont les risques desquels les enfants devraient être protégés? Voici quelques éléments de réponses.

- L'exploitation par le travail (dans les usines, dans la rue, à la maison...) ou sexuelle (prostitution, spectacles érotiques, matériel pornographique...);
- Le trafic humain;
- Les abus, les mauvais traitements et la violence (physique, verbale, psychologique, sexuelle, violence liée à des contextes de guerre...);
- La négligence;
- Etc.

Vous pouvez également demander aux élèves de définir ce qu'est la « négligence » et s'ils considèrent que celle-ci peut avoir des conséquences aussi lourdes que les abus, les mauvais traitements ou la violence. (L'absence de traitements adéquats – la négligence – envers un enfant peut s'avérer aussi néfaste que de lui faire subir de mauvais traitements.)

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : VERS QUEL(S) ORGANISME(S) OU PERSONNE(S)- RESSOURCE(S) TE TOURNERAI-TU SI TU ÉTAIS VICTIME OU TÉMOIN DE MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS À UN ENFANT?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ);
- La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
- La direction scolaire ou tout autre intervenant (personnel enseignant, psychologue, travailleur social...) de ton école;
- Le CLSC, les autorités policières, l'hôpital ou les organismes communautaires de ta région;
- Un adulte de confiance (ami, famille...);
- Etc.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : SI TU APPRENAIS QU'UNE PERSONNE DE TON ENTOURAGE EST VICTIME DE MAUVAIS TRAITEMENTS OU D'UNE FORME DE VIOLENCE, COMMENT RÉAGIRAI-TU?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Aller vers la personne concernée elle-même pour lui apporter appui et amitié;
- Te tourner vers tes parents, les parents de la victime, ou tout adulte de confiance dans ton entourage;
- Demander l'aide ou l'avis des personnes-ressources mentionnées à la question précédente.

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Y en a-t-il, parmi vous, qui ont occupé ou occupent un travail? Si oui, pour quelles raisons travaillez-vous? (Par plaisir, pour l'argent de poche, pour aider quelqu'un...)

Il peut être important de mentionner que toute forme de travail des enfants n'est pas nécessairement à proscrire, ici comme au Sud. Par exemple, plusieurs enfants sur la planète participent aux corvées agricoles pour aider leur famille sans que cela nuise à leurs études ou que ce travail se réalise dans des conditions d'exploitation. Le travail des enfants n'est pas « mauvais » en soi; il doit cependant être balisé et encadré. À ce sujet, consulter le site de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : <http://www.ilo.org/global/topics/child-labour/lang--fr/index.htm>

- Considérez-vous normal que certains enfants du monde doivent travailler, souvent même à temps plein, pour subvenir aux besoins de leur famille?
- Croyez-vous que l'exploitation et l'esclavage sont des phénomènes qui sont présents au Canada ou dans des entreprises qui appartiennent à des Canadiens?
- Comment réagissez-vous au fait que plusieurs enfants au Canada expérimentent un jour des épisodes de violence?

Porter attention au fait qu'il est possible qu'une ou qu'un élève de la classe ait été ou soit lui-même victime de mauvais traitements... Cette discussion doit donc être menée avec discernement et respect.

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante ou de l'enseignant à l'endroit des élèves.

Une discussion peut être suscitée entre les élèves et leurs parents sur les droits et responsabilités de chacun quant à la protection des enfants, en tant qu'enfant, adulte, parent, consommateur et citoyen. Il peut même être intéressant de faire l'exercice d'identifier des entreprises qui exploitent les enfants et de ne plus les encourager, en toute solidarité avec les enfants de la planète. Au besoin, consulter les sites suivants :

ENTREPRISES ET DROITS HUMAINS

<http://amnistie.ca/thematique/responsabilites-sociales-entreprises>

LA FACE CACHÉE DES MARQUES

<http://www.behindthebrands.org/fr>

MAQUILA SOLIDARITY NETWORK

<http://www.maquilasolidarity.org/>

(Site en anglais et en espagnol seulement)

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVEZ LE DÉFI »

Les élèves peuvent faire valoir leurs idées en s'exprimant à tour de rôle en équipe sur le sujet en utilisant divers supports (cartons, dessins, etc.). Ils peuvent même faire profiter l'école de leurs initiatives en les affichant hors de la classe pour sensibiliser les autres aux droits des enfants.

Droit à un niveau de vie décent

Pages 14 et 15 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à un niveau de vie décent ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

- Pour vous, quelle est la différence entre la vie et la vie décente? Quels sont les éléments nécessaires pour que l'on parle d'un niveau de vie décent? (Toit, vêtements, nourriture, salubrité et hygiène, accès aux soins de santé, etc.)
- Selon vous, la majorité de la population de la planète vit-elle dans des conditions décentes? La situation du Canada est-elle représentative ou privilégiée par rapport aux autres pays? (Possibilité de faire le lien avec la page 3 de l'album, où il est question du « monde-village » de 100 habitants.)
- De quelle façon le fait de ne pas posséder de cartes d'identité ou de ne pas avoir été enregistré à la naissance peut-il constituer un obstacle à l'atteinte d'un niveau de vie décent pour un enfant?

Si notre identité n'est pas enregistrée au gouvernement, nous ne pouvons pas bénéficier des services sociaux offerts par l'État à la population (ex. : accès aux soins de santé, au chômage et à l'assistance sociale, à l'obtention d'un permis de conduire, à la fréquentation d'institutions scolaires, etc.).

Pensez à toutes les cartes que vos parents et vous possédez et à toutes les occasions où vous devez les présenter... sans cartes, comment accéder à tous ces services?

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : SI ON VOUS ANNONÇAIT AUJOURD'HUI QUE VOUS DEVIEZ ABANDONNER L'ÉCOLE POUR ALLER TRAVAILLER AFIN DE RÉPONDRE À VOS BESOINS, COMMENT RÉAGIRIEZ-VOUS?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres questions à votre convenance :

- Croyez-vous que, lorsqu'on naît dans des conditions de richesse et d'abondance, cela signifie que nous sommes à l'abri de la pauvreté pour toute notre vie?
- Quels événements peuvent faire basculer une personne dans le cycle de la pauvreté? (Perte d'emploi, problème de santé physique ou mentale qui empêche de travailler, émigration, catastrophe naturelle, déclenchement d'un conflit armé, etc.)

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Croyez-vous qu'il est possible de vivre et de combler tous ses besoins (alimentation, logement, soins de santé, vêtements, éducation, etc.) avec 1,25 \$ par jour? Demander aux élèves d'expliquer leurs réponses.
- Selon vous, au Québec, y a-t-il des personnes qui vivent en situation de pauvreté? Cette pauvreté est-elle la même que celle vécue par les populations des pays du Sud? (Quelques éléments à considérer en lien avec la pauvreté au Québec : l'hiver froid, les prix très élevés des biens et services, mais aussi la présence d'organisations et de ressources offertes aux gens dans le besoin, la protection sociale offerte par l'État... L'idée est de faire réaliser aux élèves que la pauvreté d'ici est différente de celle du Sud, sans être moindre ou pire, mais qu'elle est bel et bien présente.)
- Avez-vous déjà participé à une activité de charité ou de solidarité avec les personnes démunies de votre communauté? Si oui, comment avez-vous vécu cette expérience?

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle permet également d'engendrer une réflexion sur nos devoirs citoyens envers ceux qui sont dans le besoin et sur l'importance des initiatives, souvent bénévoles, telles que : les cuisines populaires, les comptoirs de vêtements usagés, les programmes communautaires d'alphabétisation, les logements sociaux, etc. Enfin, une discussion peut être amorcée sur le rôle et le devoir de l'État d'assurer à ses citoyens un niveau de vie décent et de l'aide (filet ou protection sociale) en cas de besoin.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVEZ LE DÉFI »

Faire le tri de ce qui est nécessaire ou non parmi nos possessions peut nous mener à poser des gestes concrets en faveur des plus démunis de notre communauté. Par exemple : donner nos vêtements trop petits ou inutilisés à un comptoir vestimentaire ou une friperie, donner des denrées non périssables à une banque alimentaire, offrir de notre temps en famille pour une œuvre de bienfaisance locale... Les élèves découvriront que la joie de donner et de partager peut même surpasser celle de recevoir.

Droit à l'éducation

Pages 16 et 17 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à l'éducation ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

Vous pouvez introduire la lecture de ces pages en posant quelques questions aux élèves :

- S'ils avaient le choix, y en a-t-il qui préféreraient ne pas être à l'école? Pourquoi?
- Connaissent-ils des enfants qui ne vont pas à l'école? Selon eux, pourquoi est-ce ainsi?

Éléments de réponse pouvant enrichir la discussion :

Obligation légale de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans (au Québec);

Importance de l'éducation pour s'assurer un futur meilleur;

Décrochage parfois causé par les difficultés académiques, le manque de motivation ou de support de la part de l'entourage...

FAIRE UN RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR LA CITATION DE NELSON MANDELA, INSCRITE EN HAUT DE LA PAGE 16

Quelqu'un a-t-il déjà entendu parler de Nelson Mandela?

Nelson Mandela, décédé en 2013, a reçu le prix Nobel de la paix pour sa lutte contre la discrimination des Noirs en Afrique du Sud. Il a passé 27 ans en prison sous le régime ségrégationniste blanc (l'apartheid), avant de prôner un message de réconciliation qui a gagné le cœur de ses compatriotes. Il a ensuite été le premier président noir d'Afrique du Sud, de 1994 à 1999. L'apartheid était un système de lois ouvertement raciste adopté par l'élite blanche d'Afrique du Sud et discriminatoire envers les Noirs, qui constituent pourtant 60 % de la population du pays.

Pour plus d'information :

<http://www.un.org/fr/events/mandeladay/chrono>

Que pensez-vous de cette citation? Mandela avait-il raison? En quoi l'éducation peut-elle être l'arme la plus puissante pour changer le monde? Voici quelques éléments de réponses.

L'éducation peut nous permettre :

- d'acquérir des connaissances qui peuvent être mises à contribution dans l'amélioration de la situation des plus démunis, ici comme ailleurs sur la planète;
- d'améliorer notre propre sort, ainsi que de prendre conscience de la nécessité d'assurer de meilleures conditions de vie à ceux qui en sont privés;
- de briser certains préjugés qui nous empêchent de faire preuve d'ouverture et de respect envers les autres;
- de connaître nos droits et de pouvoir dénoncer les situations où ils ne sont pas respectés, pour nous ou pour les autres.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : NOMME TROIS RAISONS POUR LESQUELLES TU AIMES ALLER À L'ÉCOLE.

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- L'éducation permet l'apprentissage du vivre-ensemble, la connaissance de nous-mêmes et de différents savoirs, le développement de notre style ou de nos styles d'apprentissage ainsi que de notre personnalité et de nos talents.
- L'éducation nous fait découvrir de nouveaux horizons, rencontrer des gens et apprendre à mettre les efforts nécessaires pour atteindre nos objectifs.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : À VOTRE AVIS, POURQUOI AUTANT D'ENFANTS DANS LE MONDE N'ONT-ILS PAS ACCÈS À L'ÉDUCATION?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- La pauvreté, la nécessité de travailler pour survivre, les maladies, la guerre, le manque ou l'éloignement des infrastructures, la culture, etc.

Notez qu'en répondant à cette question, les élèves peuvent faire mention des exemples illustrés et décrits dans la section « Saviez-vous que? », ce qui permet de faire le lien avec la page 17.

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Trouvez-vous injuste que des filles n'aient pas accès à l'éducation simplement parce qu'elles sont des filles?
- Qui est l'élève qui habite le plus loin de l'école? Combien de temps mettez-vous à vous rendre à l'école? Seriez-vous motivés à venir à l'école si vous deviez marcher pendant près de 2 heures chaque matin pour vous y rendre?
- Croyez-vous que les élèves qui doivent marcher sur de telles distances pour se rendre à l'école vivent dans des conditions similaires aux vôtres? Qu'ils ont accès à un bon déjeuner et sont habillés adéquatement pour entreprendre une si longue marche?

Saviez-vous que, selon les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 800 000 Québécois, âgés de 16 à 65 ans, se situent au plus bas niveau de l'échelle des capacités de lecture?

<https://www.fondationalphabetisation.org/fondation/analphabetisme-les-causes/enquetes-et-statistiques/>

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante ou de l'enseignant à l'endroit des élèves.

Il peut aussi s'avérer intéressant de susciter une discussion entre les élèves et leurs parents sur les droits et responsabilités de chacun quant à l'éducation.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVEZ LE DÉFI »

Les élèves peuvent faire valoir leurs idées d'éléments à modifier positivement dans leur milieu scolaire en s'exprimant à tour de rôle en équipe sur le sujet en utilisant divers supports (cartons, dessins, etc.). Les élèves peuvent ensuite voter sur les propositions les plus intéressantes, réalistes ou susceptibles d'être bien reçues auprès de l'équipe de direction, des enseignants, des parents et des autres élèves de l'école. Enfin, des représentants de la classe peuvent être nommés pour aller présenter un aperçu des idées soulevées à la direction.

Pourquoi ne pas faire parvenir un compte-rendu de vos initiatives au rita@in-terre-actif.com afin que nous les publions en ligne sur le site du Réseau In-Terre-Actif?

Droit de vivre en paix

Pages 18 et 19 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit de vivre en paix ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

SELON VOUS, LES ENFANTS PRÉFÈRENT-ILS LA PAIX OU LA GUERRE?

La question peut sembler enfantine, mais il importe que les élèves prennent conscience que la très grande majorité des enfants ne choisissent pas la guerre, ils la subissent.

Vous pouvez poser la même question aux jeunes en remplaçant le mot guerre par le mot violence afin de faire davantage de liens avec la réalité vécue au Canada (où nous avons la chance de vivre dans un environnement sans conflits armés).

À VOTRE AVIS, POURQUOI FAIT-ON LA GUERRE?

Réponses possibles : D'abord, vous pouvez faire mention qu'en tant que jeune ou adulte, il est bien difficile de comprendre les vraies motivations derrière la guerre et le jeu des alliances entre les pays. Le désespoir engendré par la pauvreté et les inégalités constituent bien souvent une des principales raisons qui amènent une population à envisager de prendre les armes pour parvenir à sa survie. Également, pour certaines personnes ou organisations cupides et sans scrupule, la guerre peut s'avérer très payante. Certaines entreprises qui fabriquent et vendent des armes font des affaires en or et elles peuvent tirer profit du fait que les hostilités se poursuivent puisque les pays en guerre dépensent des sommes très élevées pour s'armer. Enfin, un conflit armé peut être entamé dans le but de contrôler les richesses naturelles d'un pays, comme le pétrole ou les diamants, ou au nom d'une idéologie (par exemple : la religion).

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : INDIQUEZ DES FAÇONS DE RÉGLER LES CONFLITS SANS AVOIR RECOURS À LA VIOLENCE

Demandez à des élèves d'exposer leurs réponses. Vérifiez auprès des autres élèves s'ils sont d'accord avec les réponses formulées. Voici des éléments pour compléter au besoin :

- Accepter de partager;
- Écouter l'autre sans le juger;
- Briser la loi du silence, oser dire ce qui ne va pas;
- Pratiquer le dialogue en utilisant la communication non violente (ex. : commencer les phrases avec le « je » plutôt que le « tu »);
- Essayer de se mettre à la place de l'autre afin de comprendre ce qu'il peut ressentir;
- Dédramatiser par l'humour;
- Demander à un tiers (médiateur) de jouer le rôle de l'arbitre dans le conflit;
- Prendre le temps de réfléchir et de prendre une distance par rapport au conflit;
- Etc.

POUR PLUS D'INFORMATION :

<http://teljeunes.com/informe-toi/amis/situations-difficiles/regler-un-conflit-ca-sapprend>

POSER LA QUESTION SUIVANTE À VOS ÉLÈVES : POUVEZ-VOUS NOMMER DES CONFLITS ARMÉS QUI FONT RAGE ACTUELLEMENT SUR LA PLANÈTE?

Réponses possibles :

- Syrie
- Lybie
- Afghanistan
- République démocratique du Congo (RDC)
- Soudan (Darfour)
- Palestine
- Etc.

Inviter, si possible, les élèves à repérer ces pays sur une carte du monde.

ATTENTION : Certains de ces conflits armés peuvent ne plus être en cours lors de la réalisation de cette activité.

RETOUR SUR LES RÉPONSES DES ÉLÈVES PAR RAPPORT AUX ÉMOTIONS RESENTIES PAR UN JEUNE QUI VIT DANS UNE ZONE DE GUERRE.

Vous pouvez faire vivre la mise en situation suivante aux élèves sur les impacts de la vie dans une zone de guerre pour les enfants.

TOUT LE MONDE DEBOUT (INSISTER POUR QUE LES JEUNES SE LÈVENT)

- L'enseignante ou l'enseignant joue le rôle du chef d'un groupe armé dans une zone militarisée...
- Six filles sont les premières victimes (victimes de violence sexuelle ou enlevées pour travailler dans des bordels, se prostituer, etc.). (Elles s'assoient.)
- Trois ou quatre garçons marchent sur une mine antipersonnel (une mine antipersonnel est un engin explosif dissimulé dans le sol qui explose lorsque l'on marche dessus). (Ils s'assoient.)
- Trois ou quatre garçons sont enlevés et deviennent soldats. (Ils s'assoient.)
- Trois ou quatre autres ont perdu leur famille et ils sont seuls au monde. Ils ont été contaminés par les composantes des obus, ils sont affamés ou terrorisés. (Ils ou elles s'assoient.)
- Les autres, vous avez été épargnés. Cependant, ce à quoi vous avez assisté vous traumatise pour le reste de vos jours. (Faire en sorte de laisser quelques personnes debout.)
- Conclusion : les guerres détruisent la vie des enfants. Elles font des millions de morts, de blessés, de traumatisés et d'orphelins.

RETOUR SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi.

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante ou de l'enseignant à l'endroit des élèves.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVEZ LE DÉFI »

Cette activité peut permettre d'évaluer certaines compétences en français et en éthique.

Notez qu'il est gratuit de faire parvenir du courrier au Premier ministre du Canada. Voici ses coordonnées postales :

**Monsieur le Premier ministre du Canada
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6**

Pourquoi ne pas faire parvenir les meilleures lettres au rita@in-terre-actif.com afin que nous les publions en ligne sur le site du Réseau In-Terre-Actif?

Des leaders inspirants

Pages 20 et 21 de l'album

Introduisez cette section de l'album en posant quelques questions aux élèves :

- Qu'est-ce qu'un « leader »?

Réponses possibles : une personne inspirante pour les autres, une personne que les gens ont envie de suivre, quelqu'un qui dirige et qui organise...

- Selon toi, quelles sont les principales qualités qu'une personne doit posséder pour être un « leader positif »?

Réponses possibles : enthousiasme, dynamisme, respect des autres, empathie, solidarité, bonne humeur, passion pour une cause, honnêteté...

DROIT À LA NON-DISCRIMINATION - JASMIN ROY

- Faites des liens entre la discrimination vécue par Jasmin Roy dans sa jeunesse et certains actes d'intimidation ou de discrimination (raciale, sexuelle, religieuse, sexuelle, etc.) vécus au sein même de votre école;
- Demandez aux élèves : « Si tu devais créer un slogan contre la discrimination et l'intimidation, quel serait-il? ». Affichez ensuite ces slogans dans les corridors et/ou dans la cour de l'école.

QUELQUES DÉFINITIONS

Intimidation : Comportement intentionnel ou non ayant pour effet de blesser, menacer, nuire et/ou causer de la détresse chez quelqu'un, de façon ponctuelle ou répétée.

Cyberintimidation : Intimidation qui se produit en ligne (médias sociaux, clavardage, courriels, sites web, etc.) ou via les systèmes de messageries instantanées.

Homophobie : Attitude manifeste de mépris, de rejet et/ou de haine envers des personnes ou des symboles homosexuels (ou « supposément homosexuels »).

ÉDUCALOI - L'INTIMIDATION : LA RECONNAITRE ET AGIR
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/lintimidation-la-reconnaitre-et-agir>

FONDATION JASMIN ROY
<http://fondationjasminroy.com/>

JEUNESSE J'ÉCOUTE - L'INTIMIDATION
<https://jeunessejecoute.ca/Teens/InfoBooth/Bullying.aspx>

TEL-JEUNES - LA CYBERINTIMIDATION
<http://teljeunes.com/informe-toi/internet/la-cyberintimidation/les-consequences-pour-le-jeune-victime-de-cyberintimidation>

DROIT À LA VIE ET À LA SANTÉ - DR GILLES JULIEN

Générez une discussion ou un débat en classe à partir des questions suivantes :

- Peut-on vraiment comprendre et avoir de la compassion par rapport à une situation que l'on n'a pas soi-même vécue (ex. : pauvreté, maladie...)?
- Si oui, qu'est-ce qui fait en sorte que certaines situations nous interpellent particulièrement – comme Dr Julien a été touché par la situation des enfants de milieux défavorisés ou autochtones, alors que d'autres nous laissent indifférents?

Réponses possibles : Parce que quelqu'un qu'on connaît a vécu cette situation, parce que nous pourrions nous aussi vivre cette situation, parce que tous les humains ont les mêmes droits...

FONDATION DU DR JULIEN
<http://www.fondationdrjulien.org/>

**PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ :
PORTAIL DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES**
<http://pediatriesociale.fondationdrjulien.org/>

**CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT :
LES GRANDS PRINCIPES DERRIÈRE LES ACTIONS
DE LA FONDATION DU DR JULIEN**
http://fondationdrjulien.org/media/115648/fdj_foamcore_24x36_convention_relative_aux_droits_de_enfant_v2.pdf

DROIT À LA PROTECTION - CRAIG KIELBURGER

Craig Kielburger avait été « indigné » par l'article de journal qu'il avait lu concernant l'assassinat d'un jeune militant contre le travail des enfants... Demandez aux élèves :

- Toi, qu'est-ce qui t'indigne?;
- Raconte une expérience où tu as vécu de l'indignation et explique comment tu as réagi face à cette situation.

ENFANTS ENTRAIDE

<http://www.enfantsentraide.com/>

DROIT À L'ÉDUCATION - MALALA YOUSAFZAI

- Imaginez le quotidien d'une fillette québécoise et comparez-le à celui d'une fillette née au Pakistan, comme Malala. Quelles sont les similarités et les différences entre leurs deux modes de vie?;
- Pourquoi est-il important pour les fillettes autour du monde d'avoir accès à l'éducation?

Réponses possibles : pour apprendre à lire et écrire, pour défendre leurs droits, pour ne pas dépendre des hommes pour survivre...

Invitez les élèves à faire des recherches sur d'autres leaders en lien avec les droits des enfants :

- Kailash Satyarthi, Marche mondiale contre le travail des enfants;
http://www.globenet.org/enfant/marche_mondiale_02.html
- David Morley, UNICEF Canada;
<http://www.unicef.ca/fr>
- Shirin Ebadi;
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Dossiers/tetes/ebadi/index.html>
- Tortell Poltrona, Clowns sans frontières;
<http://www.clownssansfrontieres.ca/>
- Médecins sans frontières;
<http://www.msf.ca/fr>
- Jeunes musiciens du monde
<http://jeunesmusiciensdumonde.org/>

Conclusion

Page 22 de l'album

En guise de conclusion de l'album pédagogique « Comprendre pour agir : les droits des enfants », il peut être intéressant de vérifier si les élèves ont intégré les connaissances qui leur ont été transmises sur les droits des enfants en leur posant quelques questions :

- Quels sont les droits que vous avez appris à connaître et à comprendre?
- Quels sont, selon vous, les droits des enfants qui sont les plus importants, ceux qui nécessitent le plus qu'on investisse des efforts pour les défendre? Pourquoi?
- Croyez-vous qu'il est important que des documents internationaux comme la Convention relative aux droits de l'enfant existe soient signés et ratifiés par le plus de pays possible? Croyez-vous que cela peut faire la différence pour les enfants du monde?
- Mis à part les gestes mentionnés dans la conclusion de l'album, quelles sont les autres pistes d'action à suivre afin de respecter et de promouvoir les droits des enfants dans notre quotidien?

(L'enseignante ou l'enseignant peut insister sur l'importance de promouvoir et de faire respecter les droits des enfants autour de soi afin de contribuer à bâtir une société plus juste et égalitaire pour les enfants d'aujourd'hui et ceux de demain.)

Une piste d'action pertinente à explorer est celle de la conception d'une charte des droits et des responsabilités à respecter en classe. Vous pouvez demander aux élèves de cibler les droits qui leur tiennent le plus à cœur dans leur contexte scolaire. Ensuite, seuls ou en équipes, ils peuvent rédiger des articles qui expriment clairement les droits qui devront désormais être respectés, ainsi que les responsabilités qui les accompagnent.

Vous pouvez adopter des articles en passant au vote et en déterminant le nombre de voix minimales à atteindre dans la classe pour qu'un article se retrouve dans la charte, ou tout simplement attribuer à chaque personne ou équipe la responsabilité d'élaborer un article en lien avec un droit préalablement déterminé. Ensemble, vous pouvez même déterminer quelles seront les conséquences à imposer à ceux qui auront franchi les limites établies par la charte en bafouant l'un ou l'autre des droits qui y seront inscrits.

Enfin, les élèves pourront ensuite apposer leur signature sur le document officiel afin de signifier leur accord et leur intention de respecter les principes énoncés dans leur charte. Parce que le respect des droits des enfants, c'est l'affaire de tous et de chacun, et ce, au quotidien!

Pour tester les connaissances de vos élèves sur le contenu de l'album thématique sur les droits des enfants, vous pouvez leur proposer une courte activité d'intégration : http://in-terre-actif.com/309/album_thematique_comprendre_pour_agir_les_droits_des_enfants

RÉFLEXION SUR LA CARICATURE

Générer une discussion en classe avec les élèves en leur posant les questions suivantes :

- As-tu déjà assisté ou participé à une manifestation ? Quel était l'enjeu de la manifestation ? Comment t'es-tu senti(e) à ce moment?
- Crois-tu qu'il est important d'agir ensemble plutôt que chacun de son côté pour faire respecter les droits des enfants ? Pourquoi ?

Réponses possibles : Impact plus grand quand on est plusieurs à demander la même chose, les autres peuvent nous renseigner, nous donner des idées et nous motiver, importance d'être bien entouré dans les moments de découragement, etc.

- Dans la caricature, quels sont les causes/droits représentés par des symboles sur les affiches des manifestants ?

Réponses possibles : Droits des femmes, paix, diversité sexuelle.

Réponses aux jeux et références pertinentes

Pages 12 et 13 de l'album

RÉPONSES AUX JEUX

MOT-MYSTÈRE

Vertical :

1. mines
2. eau
3. paludisme
4. éducation
5. toit

Horizontal :

6. préjugés
7. enfant-soldat (sans trait d'union dans la grille)
8. traitements

ASSOCIATIONS

1. E - Droit à la non-discrimination
2. D - Droit de vivre en paix
3. A - Droit à la vie et à la santé
4. C - Droit à la protection
5. F - Droit à un niveau de vie décent
6. B - Droit à l'éducation

TESTE TES CONNAISSANCES!

1. Manque d'estime de soi, difficulté à faire confiance (surtout aux adultes), possibilité de reproduire les mauvais traitements sur leur entourage, etc. Plusieurs autres réponses sont acceptables selon le bon jugement de l'enseignante ou l'enseignant.

2. 400 millions

3. Sexe, origine, couleur, langue, culture, religion, orientation sexuelle, situation économique, etc. Plusieurs autres réponses sont acceptables selon le bon jugement de l'enseignante ou l'enseignant.

4. Droit à l'éducation

5. Sans un état de santé minimal, la survie même est menacée. C'est donc le droit à la vie et à la santé qui donne un sens aux autres droits. Les enfants doivent d'abord survivre pour pouvoir jouir des autres droits inscrits dans la Convention.

6. Ils ont également la responsabilité de régler leurs différends avec les autres de manière non violente.

RÉFÉRENCES PERTINENTES

AIDE INTERNATIONALE À L'ENFANCE

<http://www.amie.ca/>

AIDE INTERNATIONALE POUR L'ENFANCE

<http://aipe-cci.org/>

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

<http://www.amnistie.ca/>

CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE

<https://protectchildren.ca/app/fr/>

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE DU QUÉBEC

<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>

FONDATION PAUL GÉRIN-LAJOIE

<http://fondationppl.ca/accueil/>

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME (ONU)

<http://www.un.org/fr/events/humanrightsday/>

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE (ONU)

<http://www.un.org/fr/events/childrenday/>

L'ONU ET LES DROITS DES ENFANTS

<http://www.un.org/fr/rights/overview/themes/children.shtml>

LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

<http://www.unicef.org/french/crc>

LES DROITS DES ENFANTS (SITE DU GOUVERNEMENT DU CANADA)

<http://www.international.gc.ca/rights-droits/kids-enfants/index.aspx?lang=fra>

LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

<http://liguedesdroits.ca/>

MINISTÈRE DE LA FAMILLE DU QUÉBEC

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Pages/index.aspx>

RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF

<http://www.in-terre-actif.com>

TOUS LES ENFANTS DE L'AUTRE MONDE (T.E.A.M.)

<http://www.team-monde.org/index.php?id=5>

UNICEF CANADA

<http://www.unicef.ca/fr>

Outils pédagogiques du Réseau In-Terre-Actif

OUTILS PÉDAGOGIQUES DU RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF EN LIEN AVEC LES DROITS HUMAINS ET LES DROITS DES ENFANTS

AFFICHE “DROITS + RESPONSABILITÉS = FUTUR CITOYEN DU MONDE

http://www.in-terre-actif.com/328/affiche_droits_responsabilites_futur_citoyen_du_monde

AFFICHE “POUR LE RESPECT DES DROITS DES FEMMES ET DES FILLETES

http://www.in-terre-actif.com/110/affiche_pour_le_respect_des_droits_des_femmes_et_des_fillettes

ANIMATION “CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS?”

http://www.in-terre-actif.com/342/animation_connaissiez_vous_vos_droits

ANIMATION “LES DROITS DES FEMMES”

http://www.in-terre-actif.com/50/animation_les_droits_des_femmes

EXPO-PHOTOS “CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS?”

http://www.in-terre-actif.com/335/expo_photos_connaissiez_vous_vos_droits

FICHES PÉDAGOGIQUES SUR LES DROITS HUMAINS ET LES DROITS DES ENFANTS

http://www.in-terre-actif.com/nos_outils_par_types/fiches_pedagogiques/democratie_et_droits_humains

TROUSSE PÉDAGOGIQUE VIRTUELLE “CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS?”

http://in-terre-actif.com/339/trousse_pedagogique_virtuelle_connaissiez_vous_vos_droits

TROUSSE PÉDAGOGIQUE VIRTUELLE “POUR UN MONDE À L'ENDROIT!”

http://www.in-terre-actif.com/321/trousse_pedagogique_pour_un_monde_a_l_endroit

TROUSSE PÉDAGOGIQUE VIRTUELLE “L'EXPLOITATION DES ENFANTS AU TRAVAIL”

http://www.in-terre-actif.com/34/trousse_pedagogique_sur_l_exploitation_des_enfants_au_travail

TROUSSE PÉDAGOGIQUE VIRTUELLE “L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS”

http://www.in-terre-actif.com/35/trousse_pedagogique_sur_l_exploitation_sexuelle_des_enfants

« Nous sommes les enfants du monde, et malgré nos différences, nous partageons une réalité commune. Nous sommes unis par notre combat pour rendre le monde meilleur pour tous. Vous considérez que nous sommes l'avenir, nous sommes aussi le présent. »

-Un monde digne de nous, 8 mai 2002, session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants

LE RÉSEAU

**IN-TERRE-
ACTIF**

IN-TERRE-ACTIF.COM

942, rue Ste-Geneviève

Trois-Rivières (Québec)

G9A 3X6, Canada

t 819-373-2598 / f 819-373-7892

rita@in-terre-actif.com

www.in-terre-actif.com